

COMMUNE DE  
**BARFLEUR**

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi  
De 8h à 12h  
Correspondance BP 2-50760 Barfleur  
Tél. 02 33 23 43 00 (lignes groupées)  
Fax 02 33 23 43 09  
E-mail : secretariat@mairiedebarfleur.fr

## ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2022-82-CT

Le Maire de la Commune de BARFLEUR

VU, le Code de la Route

VU, la demande de réservation de places de stationnement de Madame Cindy RUEL, Entreprise Perle de douceur à Barfleur, pour des travaux dans un local situé 36 Rue Saint Thomas Becket 50760 BARFLEUR à partir du lundi 05 septembre 2022,

Considérant la nécessité de réglementer le stationnement des véhicules,

### ARRÊTE :

**Article 1 :** Le stationnement sera interdit sur 2 places de parking devant le 36 Rue Saint Thomas Becket du lundi 05 septembre 2022 jusqu'au mercredi 07 septembre 2022 inclus afin de permettre le stationnement de deux véhicules de travaux.

**Article 2 :** Les services de la Mairie sont chargés de la mise en place de la signalisation.

**Article 3 :** Monsieur le Maire et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Barfleur, le 31 août 2022

Pour le Maire  
L'adjointe par délégation



Christiane TINCELIN